

La vie de quartier

La vie de quartier, c'est vous qui la faite !

VIE DE QUARTIER

Concrétisez-la à travers votre participation à des instances décisionnaires permettant d'améliorer les conditions de vie des habitants, du mieux vivre ensemble, rompre l'isolement, créer du lien social, etc...

- Comité d'Habitants
- Groupe jardin collectif et solidaire
- Commission Séniors
- Groupe loisirs
- Commission Familles

Groupe loisirs

Ce groupe est composé d'usagers, de bénévoles, animé par des membres de l'équipe.

Son objectif est de partager des idées pour les mettre en œuvre collectivement sur différents thèmes, animations, sorties, soirées.

Le comité d'habitants

Le comité d'habitants est l'instance participative permettant la représentation des habitants au sein de l'Espace Louis-Braille.

Il garantit la participation des habitants et donne un pouvoir d'agir aux usagers et bénévoles. Les membres du comité d'habitants sont concertés et impliqués sur l'organisation des projets, des actions et des ateliers. Ils contribuent à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation du projet social.

Il se réunit 1 fois par trimestre. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter l'accueil.

La Commission Séniors

La Commission Séniors est l'instance de réflexion et de copilotage, représentative des séniors fréquentant la structure. A partir du recueil des attentes et des besoins exprimés, la « Commission Séniors » conçoit, met en œuvre et évalue les actions bien vieillir.

Renseignements à l'accueil

Commission familles

Pour l'intérêt de toutes les familles, venez rencontrez les animateurs pour :

- Participer à la construction des « Anim'familles »
- Proposer et animer vous-même un atelier
- Discuter, partager vos interrogations de parents, du quotidien, de la scolarité...

Renseignements à l'accueil

Devenir bénévole

Devenir bénévole à l'Espace Louis-Braille, c'est possible !

Selon vos motivations, vos disponibilités et vos savoir-faire, vous pouvez nous rejoindre :

Pour participer au « Comité d'Habitants » et prendre des décisions sur les orientations du projet social.
Pour aider ou animer une atelier informatique, tricot, un atelier jeux de société, permanence écrivain public...
Pour donner un coup de main ponctuel, par exemple pour l'organisation d'une soirée, d'une manifestation...

Modalité de participation :

Contacteur l'Espace Louis-Braille
Remplir une feuille d'inscription bénévole
Rendez-vous avec un membre de l'équipe
Signer la charte des bénévoles

Si vous êtes intéressé, manifestez-vous à l'accueil.

/Espace Louis-Braille , c'est vous, avant tout !



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux